

DEVENIR DES SALARIES LICENCIÉS SUITE A UNE INAPTITUDE AU POSTE

De 2002 à 2004 dans le Vaucluse

- Dr BUCHET, Dr COL, Dr de LABRUSSE (AIST Avignon)
- Dr RIGAUT (Santé au Travail Durance Luberon)
- Dr MASSE (GMSI Carpentras)
- Participation des médecins des Services de Santé au travail du Vaucluse

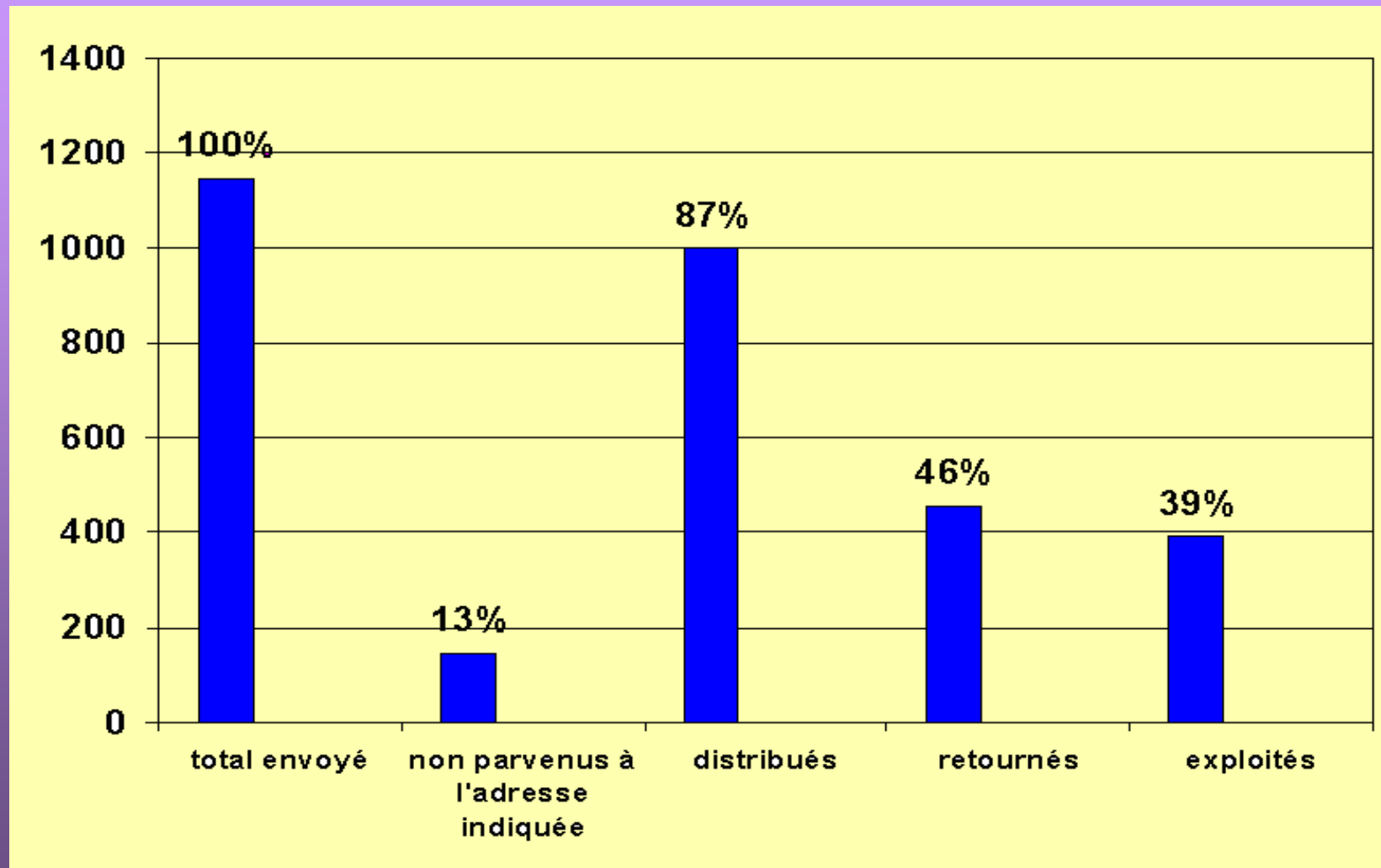
OBJECTIFS DE L'ETUDE

- Préciser le devenir des salariés mis inaptes
- Mesurer les conséquences sociales et professionnelles
- Rechercher des facteurs de risque pour prévenir ces inaptitudes

METHODOLOGIE

- Ensemble des Services de Santé au Travail du Vaucluse
- Effectif cumulé :
246030 salariés sur 3 ans
- Salariés déclarés inaptes en 2002, 2003 et 2004
- Centralisation et contrôle des questionnaires reçus par l'infirmière d'un des services.
- Concours de l'Institut Universitaire de Statistique d'Avignon

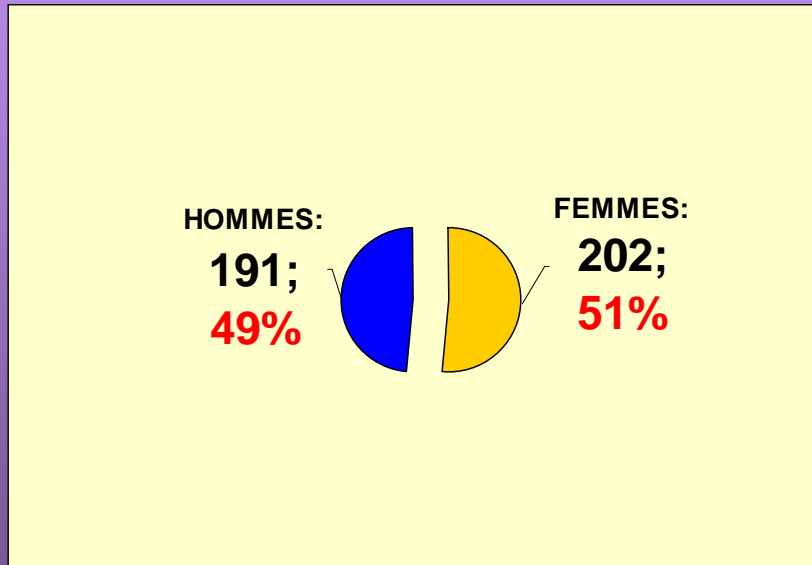
RETOUR DES QUESTIONNAIRES



PROPORTION DES INAPTITUDES

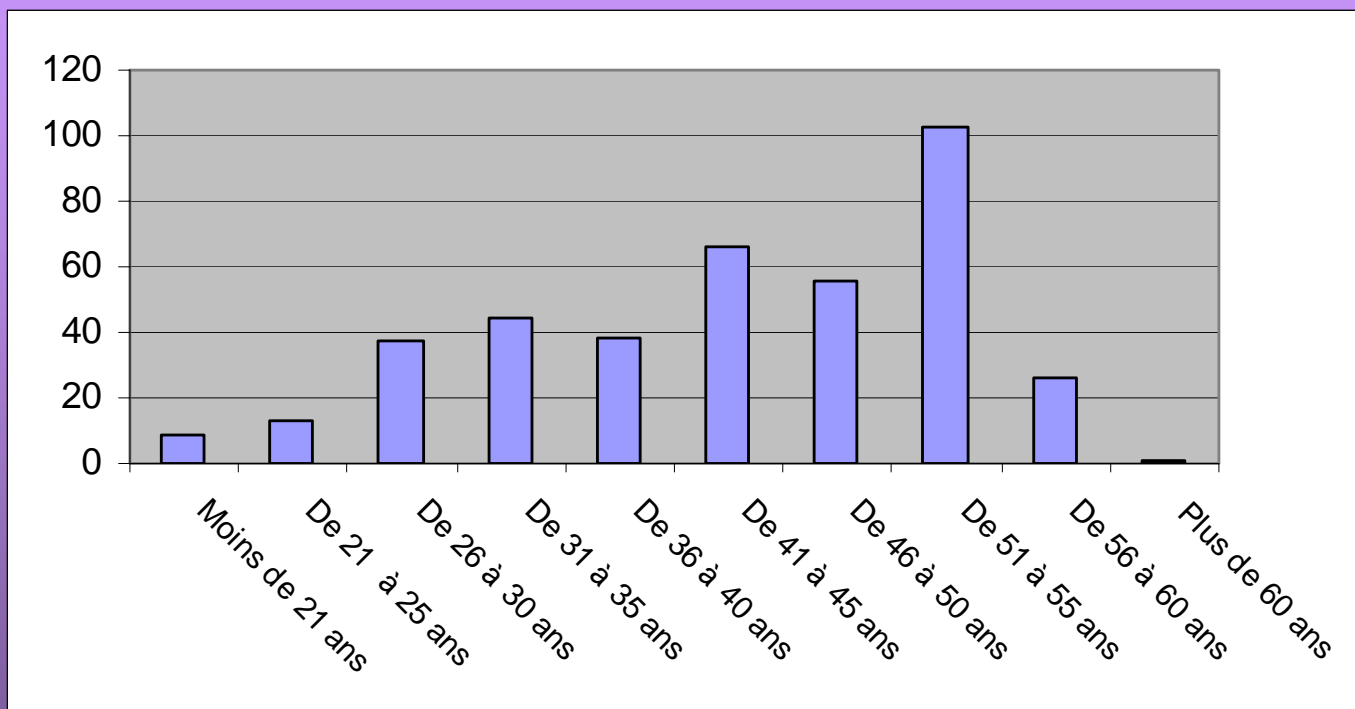
- 393 salariés
- 0.49 % sur 3 ans
- Taux comparable aux données de la littérature

REPARTITION PAR SEXE



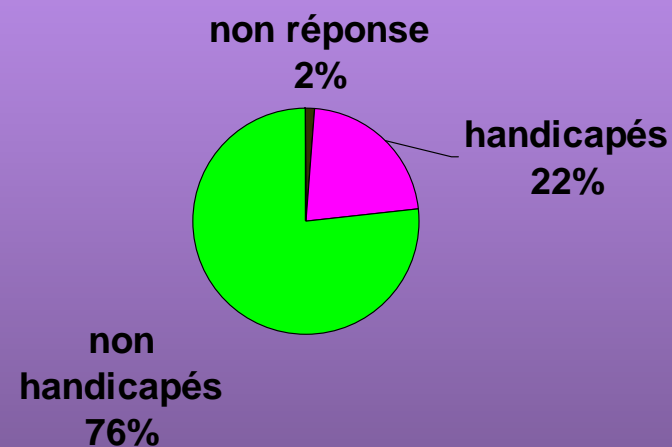
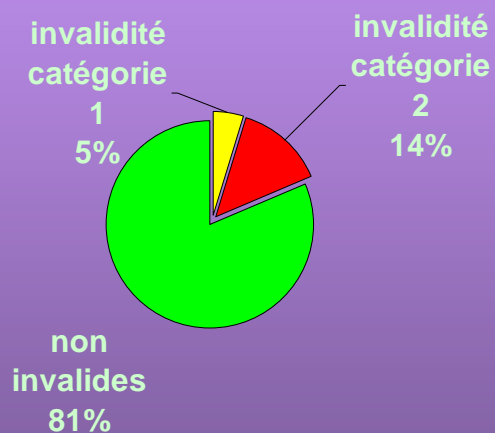
- Population active recensée dans le Vaucluse en 1999 :
 - 54% d'hommes
 - 46% de femmes
- Il existe une surreprésentation féminine des inaptitudes

AGE AU MOMENT DE L'INAPTITUDE

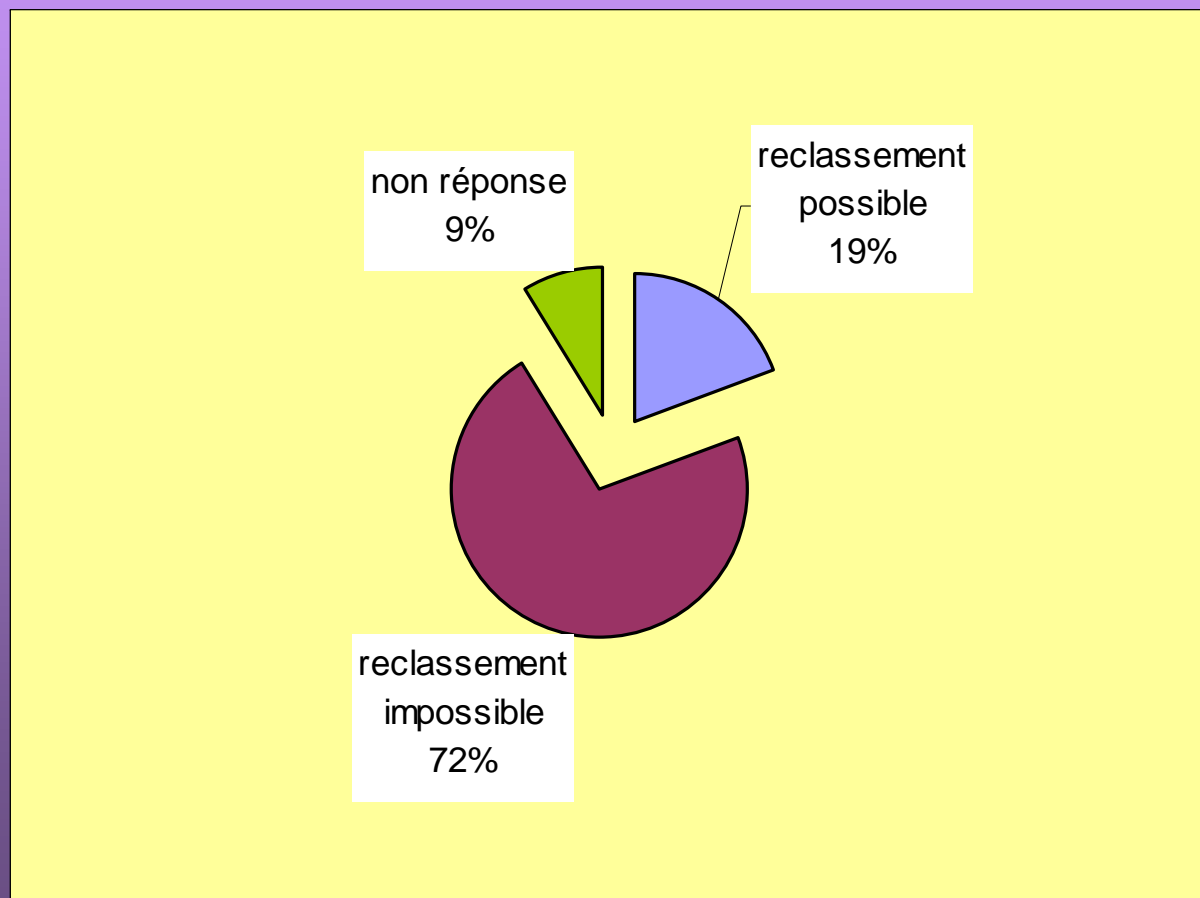


L'âge moyen au moment de l'inaptitude est de 46 ans

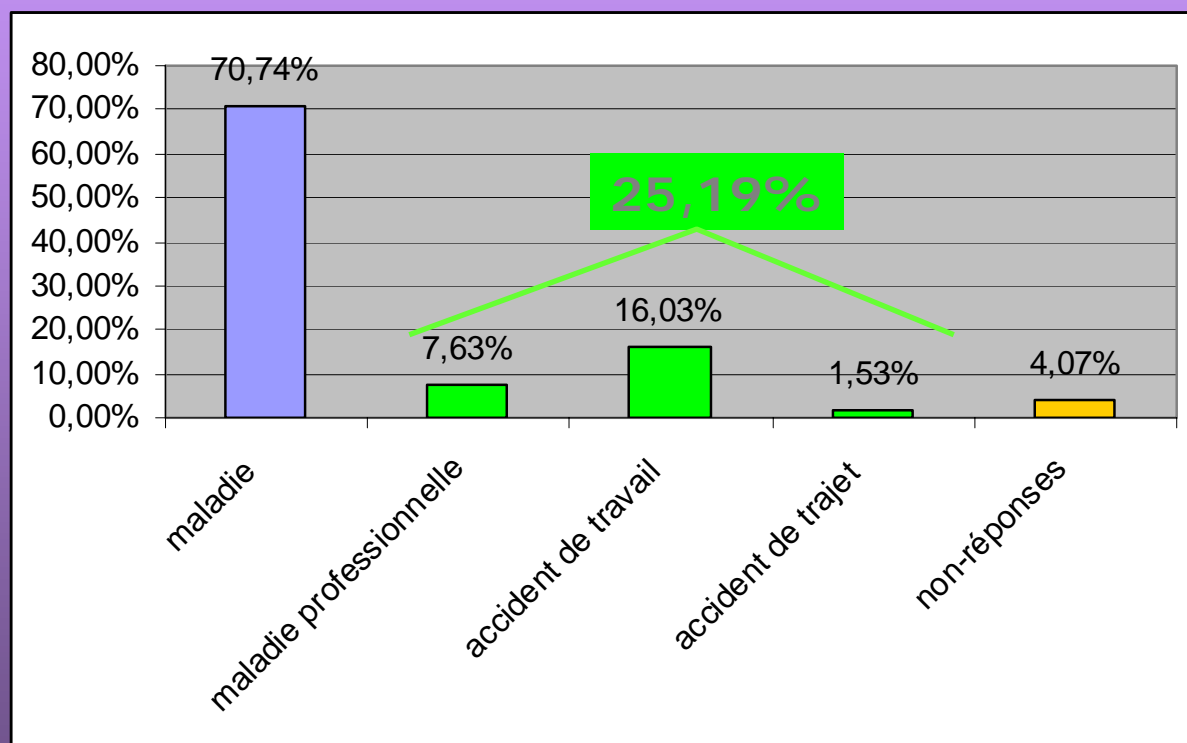
SITUATION D'INVALIDITE OU DE HANDICAP AVANT L'INAPTITUDE



OPINION DU SALARIE SUR LA POSSIBILITE DE RECLASSEMENT



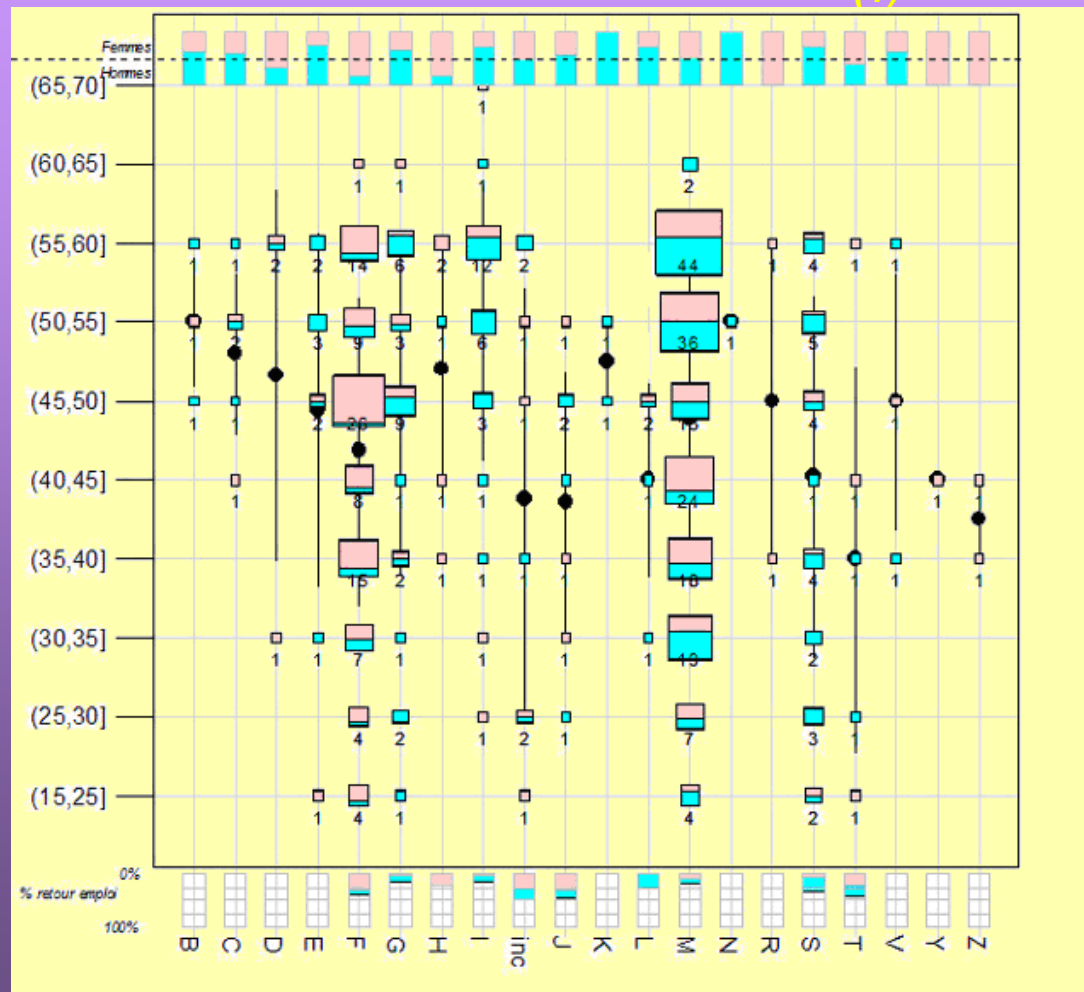
RECONNAISSANCE ADMINISTRATIVE DU STATUT DES PATHOLOGIES



Pour les médecins : MLT = 50%

Pathologie par rapport à l'âge / sexe / retour à l'emploi

(1)



CIM 10:

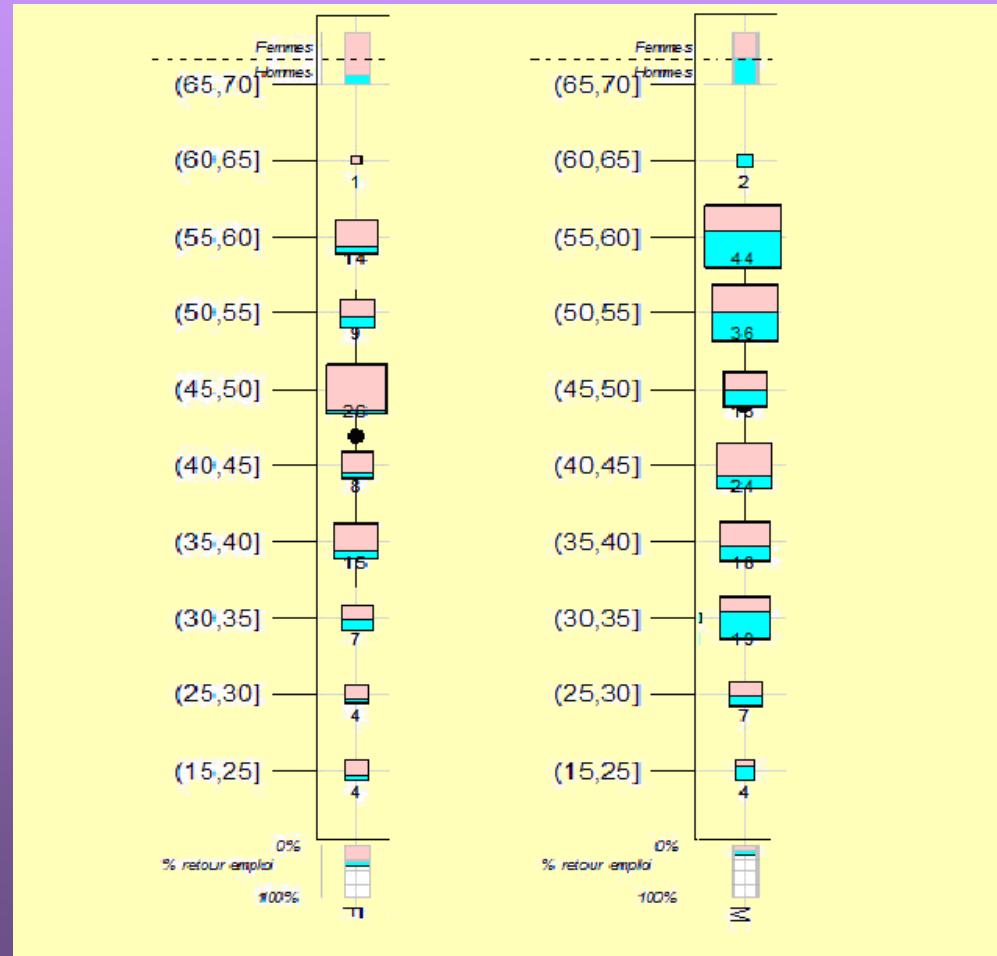
F : troubles mentaux et du comportement

I : maladies de l'appareil circulatoire

M : maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif

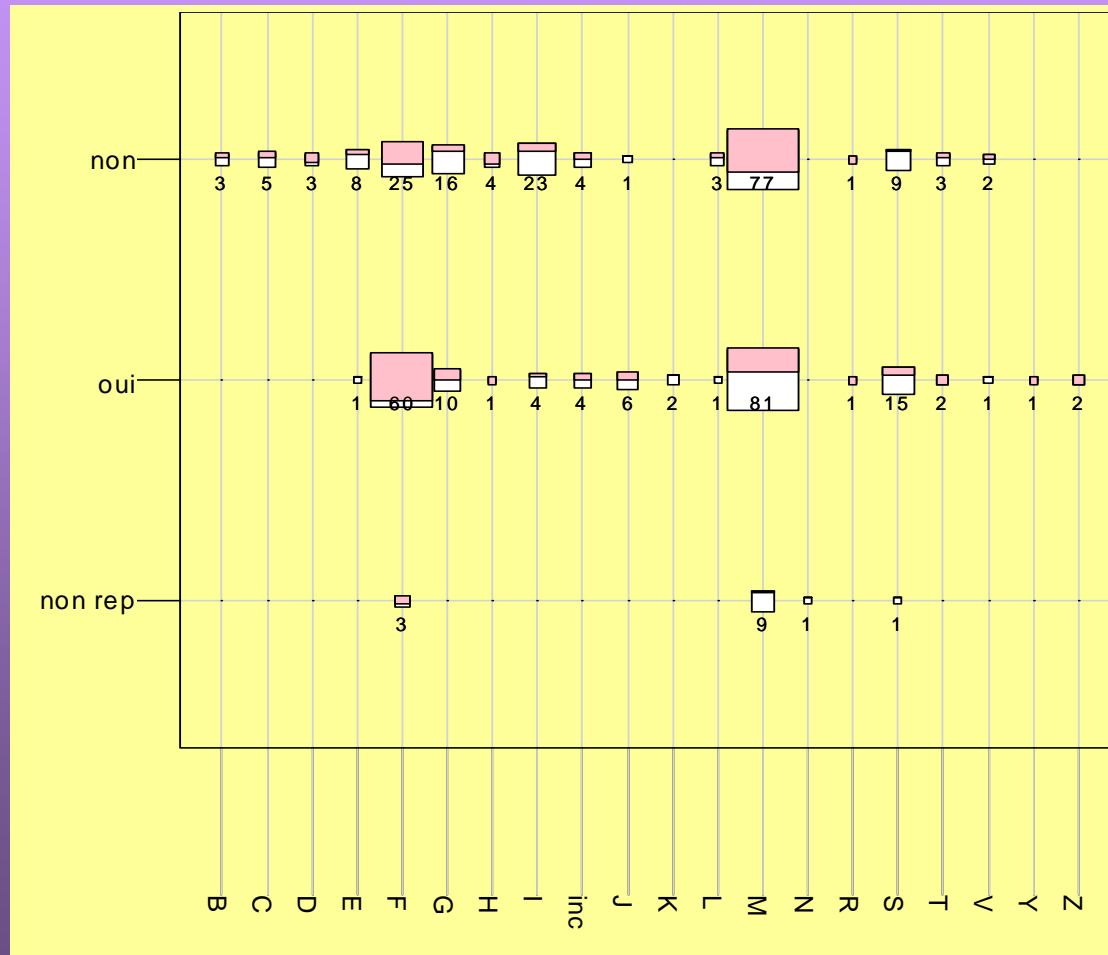
Pathologie par rapport à l'âge / sexe / retour à l'emploi

(2)



- CIM 10:
- **F** : troubles mentaux et du comportement
- **M** : maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif

Origine professionnelle de l'inaptitude ?



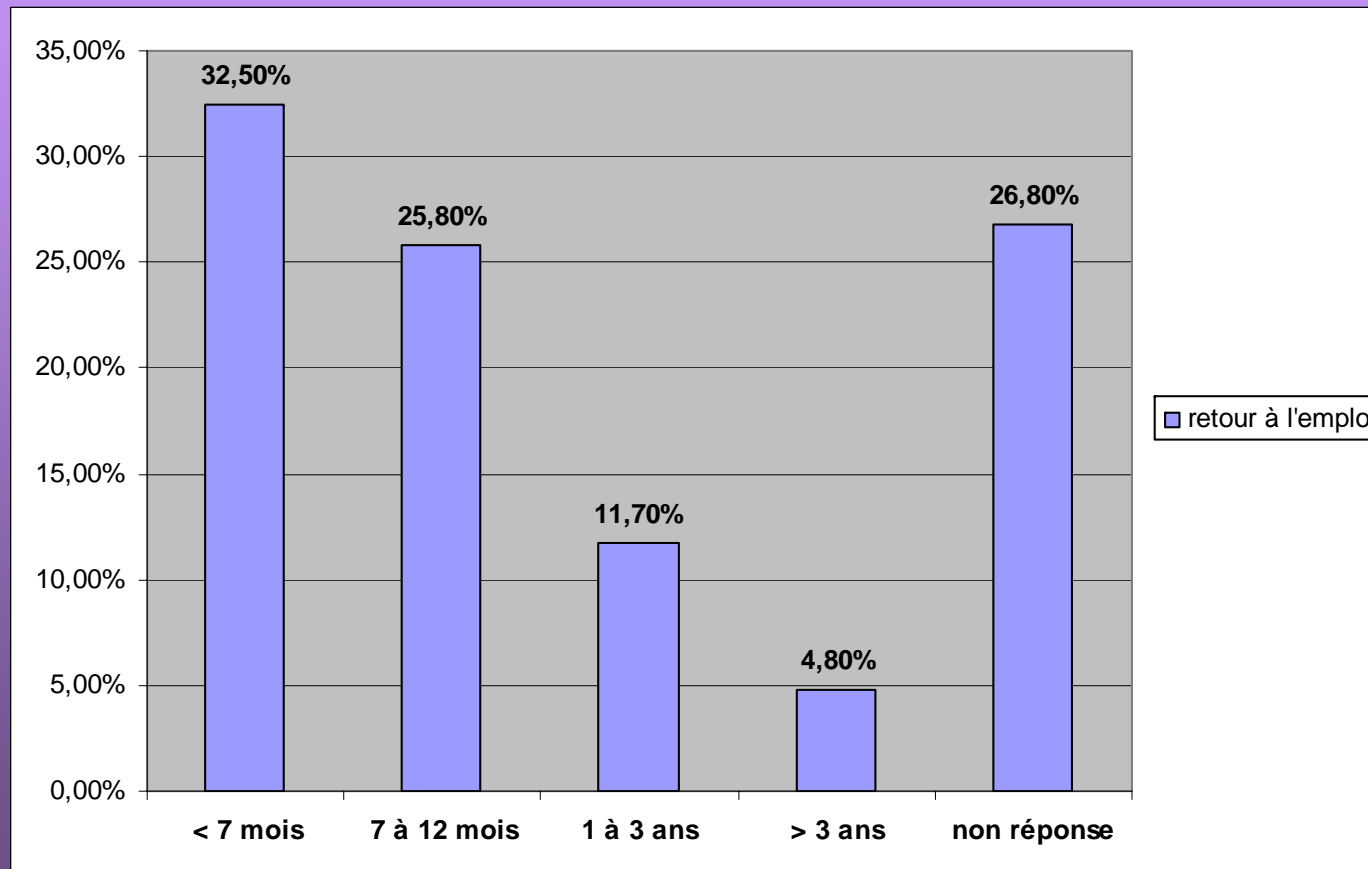
CIM 10:

F : troubles mentaux et du comportement

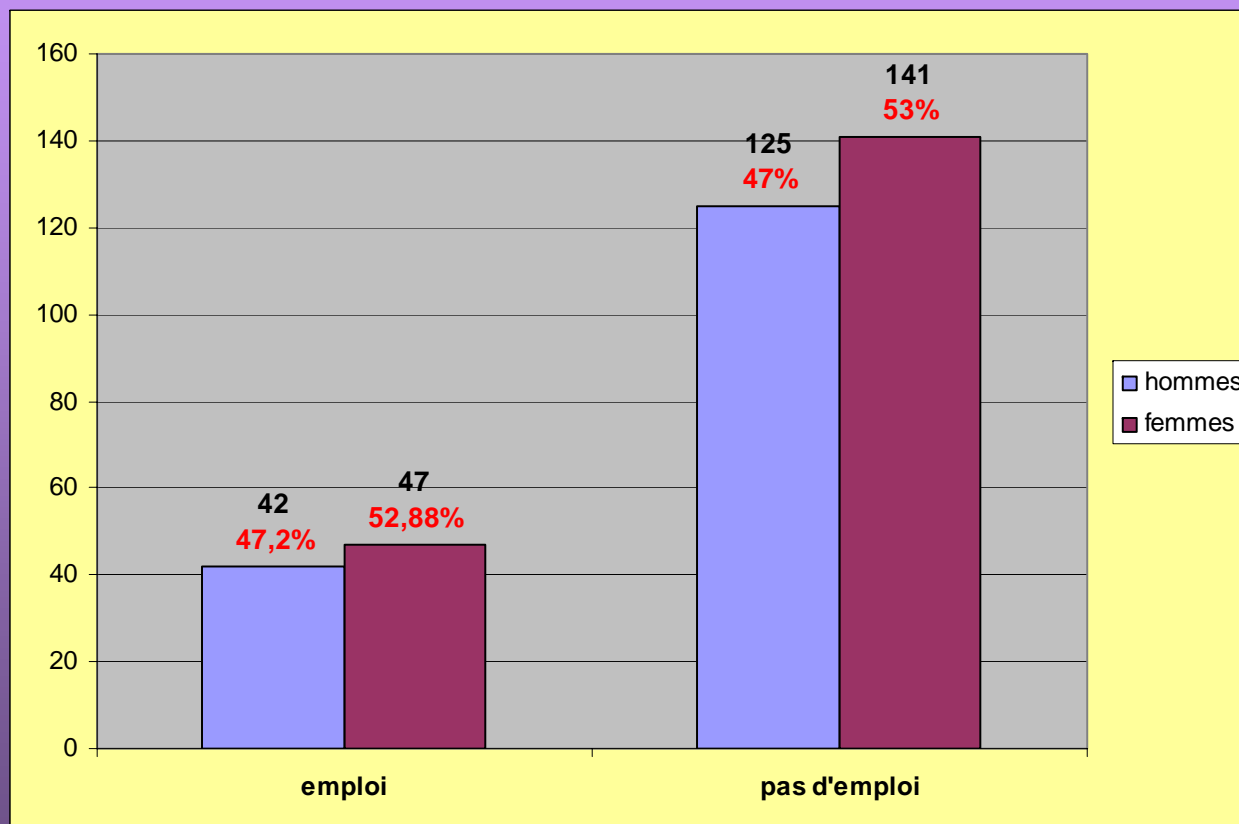
I : maladies de l'appareil circulatoire

M : maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif

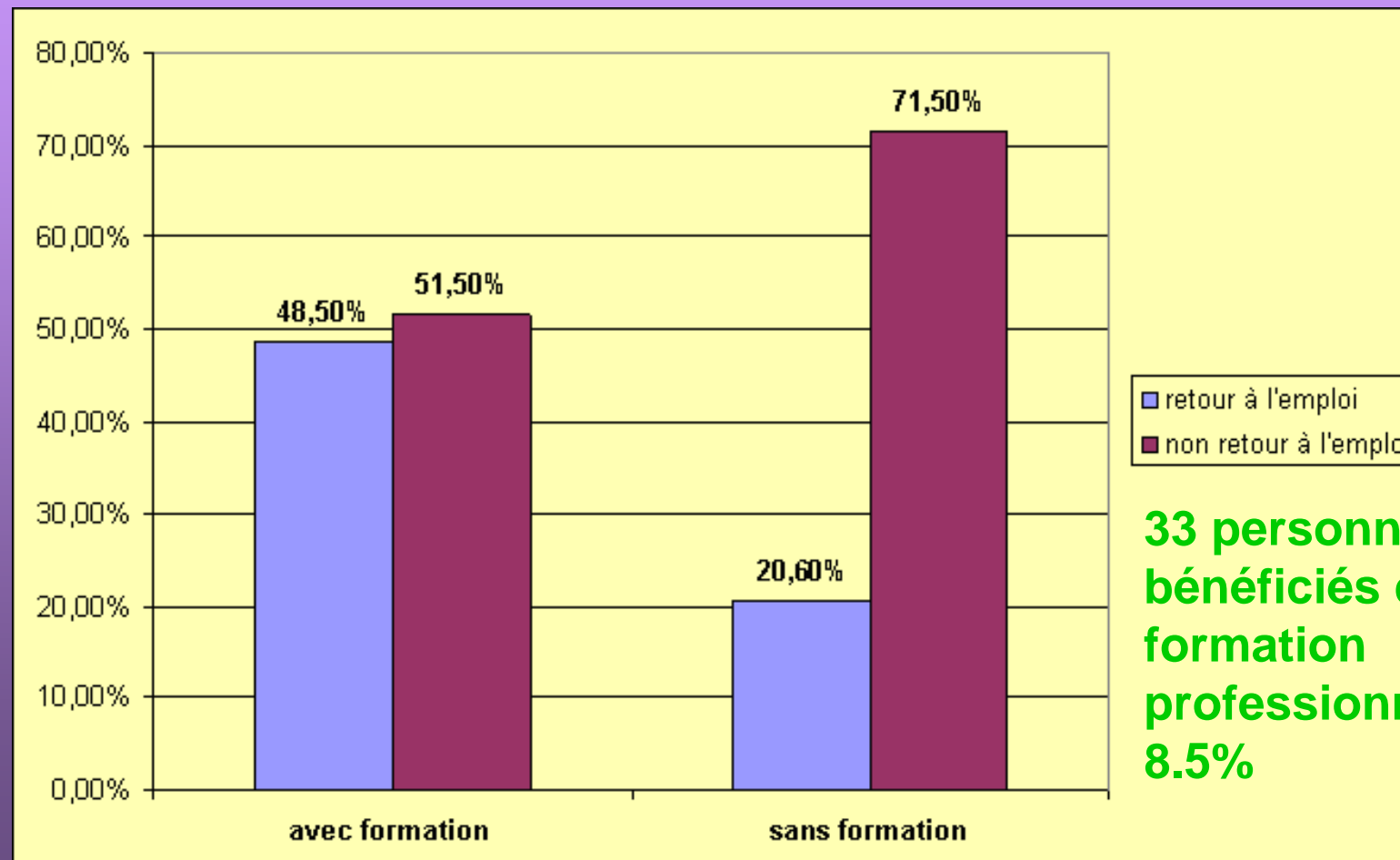
RETOUR A L'EMPLOI ET DUREE DE L'ARRÊT DE TRAVAIL



SEXE DU SALARIE ET RETOUR A L'EMPLOI

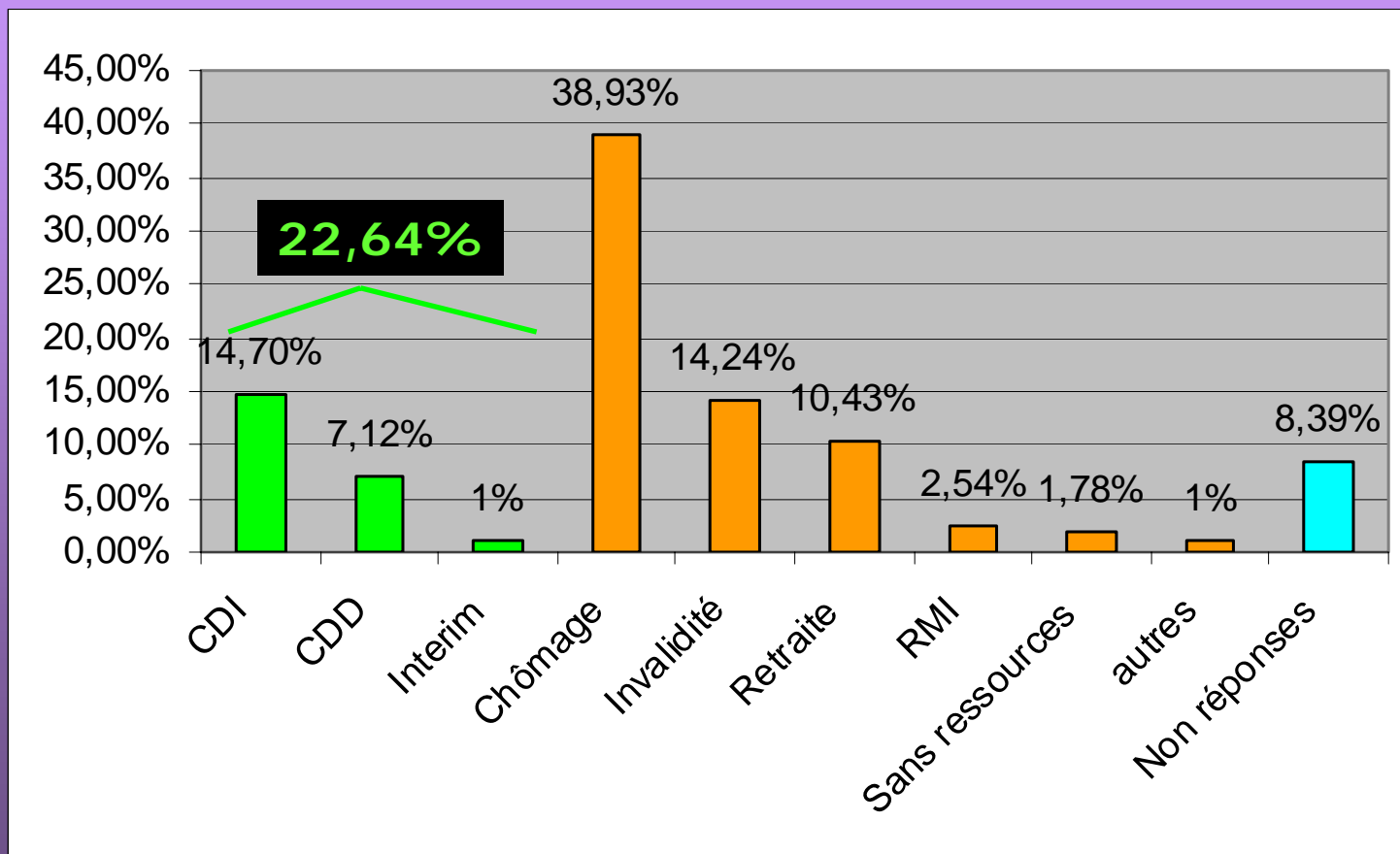


RÔLE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE SUR LE RETOUR A L'EMPLOI



33 personnes ont bénéficiés d'une formation professionnelle soit 8.5%

SITUATION DES SALARIES DECLARES INAPTES



CONCLUSION 1

- **50%** des pathologies en cause sont considérées par les médecins comme ayant une origine professionnelle

Pathologies neuro-comportementales chez les femmes (> de 50%)

Pathologies musculo-tendineuses chez les hommes (> 50%)

CONCLUSION 2

Prévention primaire

- **Le rôle des intervenants est à renforcer dans l'entreprise :**

Le médecin du travail a un rôle de conseiller à jouer dans le domaine de l'organisation du travail, en raison des répercussions de celles-ci sur la santé physique et morale des salariés

L'enchevêtrement des contraintes et l'intensification du travail sont un facteur de risques psycho-sociaux...

CONCLUSION 3

- **Grosses difficultés de réinsertion professionnelle.**
- **1/4 seulement retrouvent un emploi**
- **Evolution vers une grande précarité et difficultés psychologiques.**

CONCLUSION 4

- **Collaboration plus étroite avec les autres instances (employeurs, CAP emploi, assistante sociale) (visite de pré-reprise)**
- **Faciliter l'orientation vers une formation**
- **Sentiment d'abandon devant les démarches à accomplir après le licenciement : coordinateur social ?**

Projet

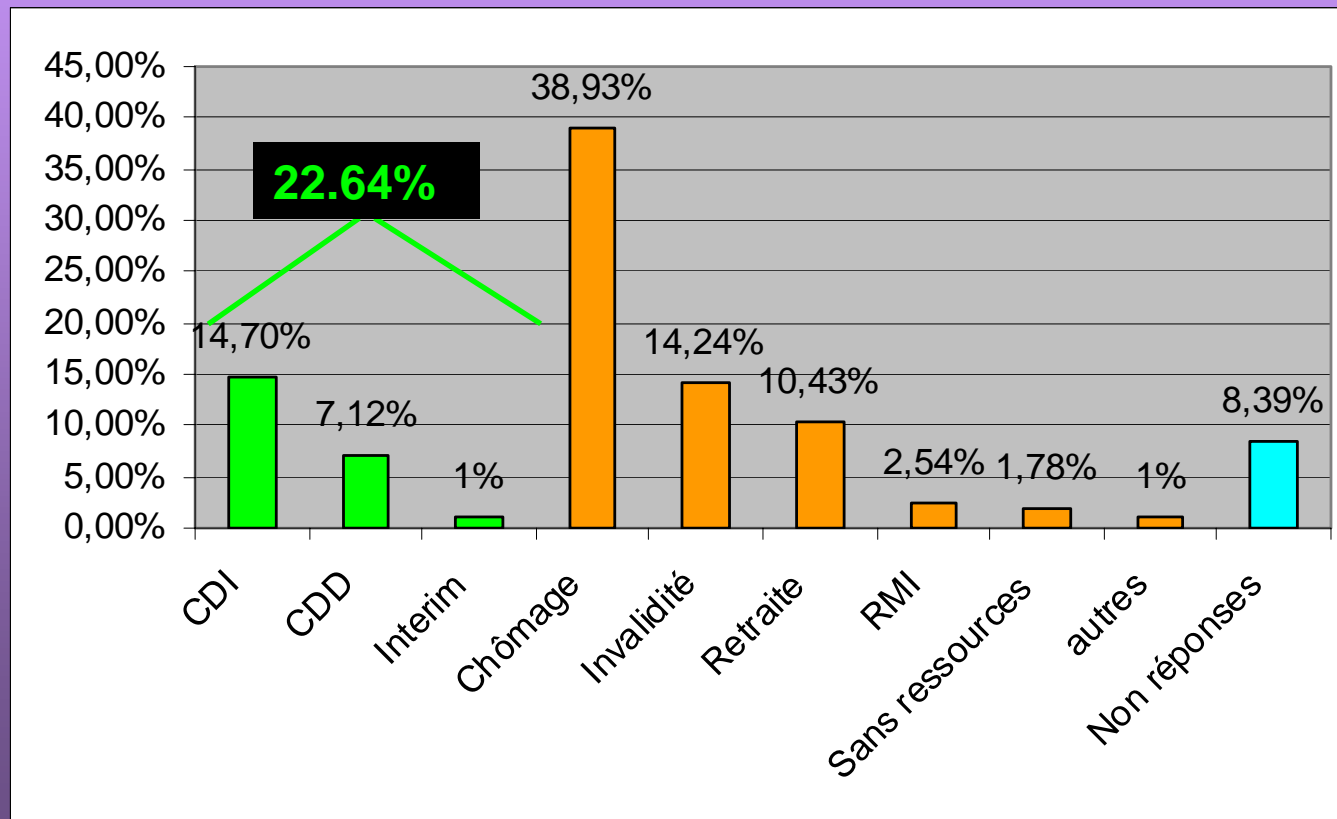
Maintien dans l'emploi

- Dr BUCHET, Dr CLEMENT, Dr COL, Dr DE LABRUSSE Dr JEAN PIERRE Dr MINEBOIS (AIST Avignon)
- Dr RIGAUT (Santé au Travail Durance Luberon)
- Dr MASSE (GMSI Carpentras)
- Dr GARIJE (AIST Orange)
- Dr CAZE (Isles sur la Sorgues)

Projet

Maintien dans l'emploi

14,7% des salariés retrouvent un CDI après licenciement suite à inaptitude



Parcours de Monsieur Jacques

Chauffeur P. L., 49 ans

Médecin traitant

Médecin conseil



Constat

- Dans le décours de ses I.J., Monsieur Jacques a eu l'appui du médecin traitant, du médecin conseil, de l'assistante sociale de la CPAM.
- Il a bénéficié d'un bilan de compétence

Résultat : Licenciement

Médecin traitant

Pré-reprise

Médecin conseil

- Logique hiérarchique
- Absence de concertation
- Travail en aval et non en amont
- Retour au travail = 15%
- Pas de projet de vie professionnelle
- Logiques diverses des partenaires

Médecin du travail

Entreprise

**Patient-salarié:
maître d'œuvre**

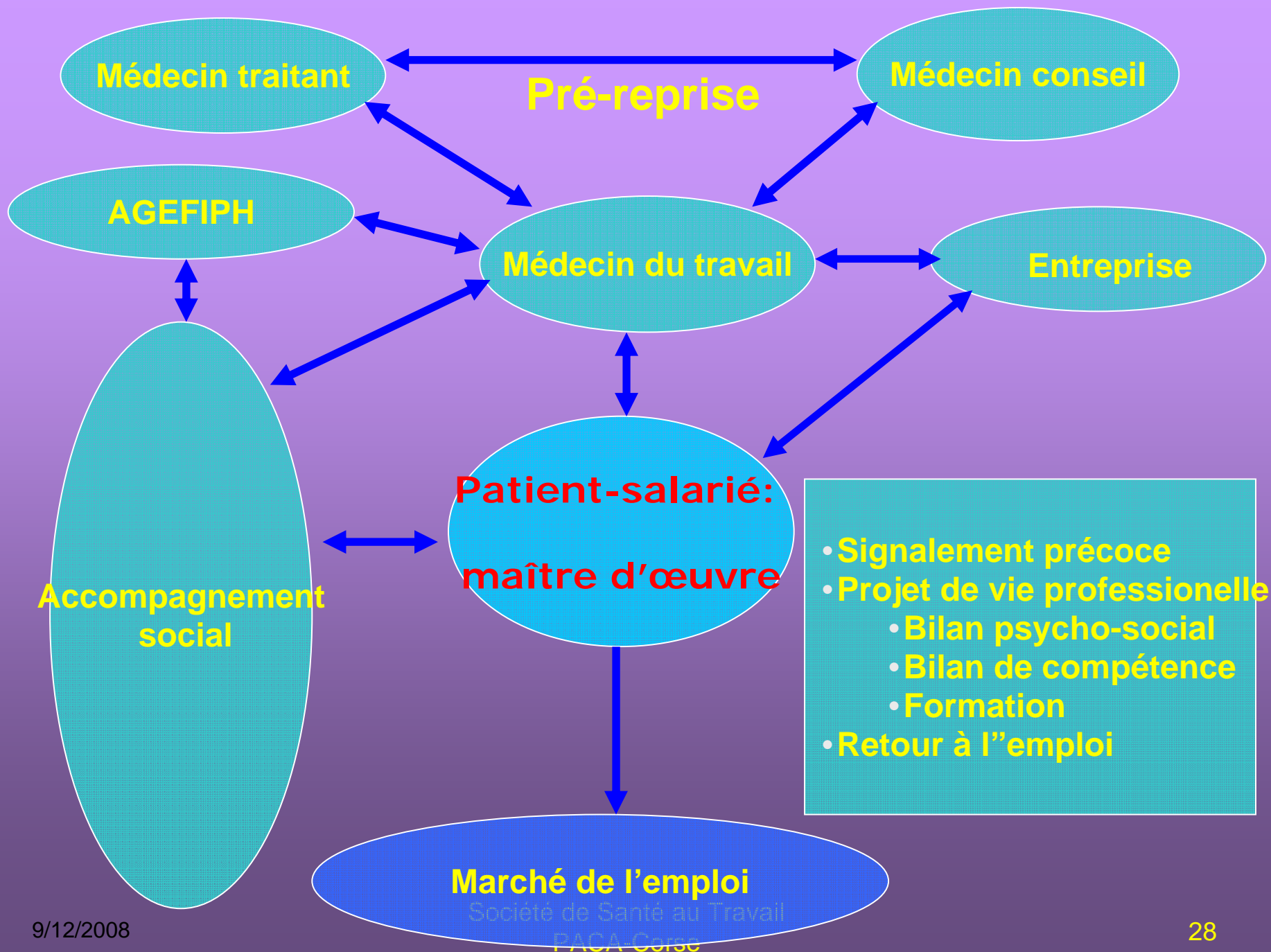
AGEFIPH

Marché de l'emploi

Société de Santé au Travail
PACA Corse

Projet maintien dans l'emploi

- Favoriser le signalement précoce et la communication entre les partenaires
- Créer un projet de vie professionnelle avec le patient-salarié à l'aide des outils suivants:
 - Bilan psycho-social
 - Bilan de compétence
 - **promouvoir une formation professionnelle avant la reprise**
- **Mettre en place une action d'accompagnement social non ponctuelle**



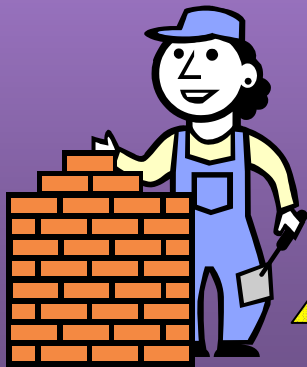
Nous remercions particulièrement :

- **L'ensemble des médecins qui ont participé à cette étude**
- **Mme BRAHIC, infirmière, qui a centralisé et contrôlé les questionnaires à leur retour**
- **La secrétaire et la stagiaire en BEP pour la saisie des résultats**
- **Les professeurs BERTHET et BOUSQUET et les étudiants de l'IUT de statistiques d'Avignon pour le traitement des données**

Maitre d'œuvre



Intervenants



Objectif

